

**FROM THE NEEDS ANALYSIS TO THE ESTABLISHMENT OF A
COMPREHENSION SUPPORT SYSTEM / DE L'ANALYSE DES
BESOINS À LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'AIDE À LA
COMPREHENSION¹**

Abstract: *This paper emphasizes the comprehension difficulties relating to the technical vocabulary present in the courses for learners of public health- nurses at the National Institute for Higher Paramedical Training.*

By following an engineering approach, we tried, first of all, to detect the flaws encountered by these learners when understanding specialized vocabulary and, secondly, to set up a system of assistance to the understanding.

Keywords: *understanding, technoelect, engineering approach, needs, help system*

Résumé: *Cette contribution met l'accent sur les difficultés de compréhension relatives au vocabulaire technique présent dans les cours des apprenants-infirmiers de la santé publique au niveau de l'Institut National de Formation Supérieure Paramédicale.*

En suivant une démarche ingénierique, nous avons essayé, dans un premier temps, de détecter les failles auxquelles se heurtent ces apprenants lors de la compréhension des technoelectes de spécialité et de mettre, dans un second temps, en place un système d'aide à la compréhension.

Mots clés: *compréhension, technoelecte, démarche ingénierique, besoins, système d'aide*

Introduction

En Algérie, la scène linguistique a connu une évolution erratique quant à la place que devraient occuper les différentes langues dans le système éducatif à savoir l'arabe classique, le français et l'anglais. Cette situation a donné naissance à un conflit impliquant les acteurs du domaine ; ceux adeptes d'un enseignement arabisé sous prétexte de préserver l'identité nationale et lutter contre la dépendance linguistique et culturelle et, ceux qui appellent à une ouverture vers un enseignement plurilingue prenant en considération les changements que connaît le monde aujourd'hui dans tous les domaines y compris l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Malgré la politique d'arabisation, la langue française occupe toujours une place prépondérante dans le système éducatif, où elle est dispensée dès la 3^{ème} année primaire comme première langue étrangère, en plus, elle est la langue-passerelle à l'université pour les disciplines scientifiques et techniques telles que la biologie, la médecine, l'agronomie etc. D'où émane la problématique de l'efficacité d'un enseignement supérieur dispensé en français à l'égard d'un public ayant reçu un enseignement en langue arabe, ce qui cause de facto une véritable lésion linguistique. C'est pour cela, nous procéderons, par le biais de ce travail de recherche, au recensement de ces différents problèmes afin de mettre en place un système d'aide, qui vise à pallier ces insuffisances.

Bref, dans le cadre de cette modeste contribution, nous tenterons de trouver des éléments de réponse aux questions suivantes: quelles sont les difficultés majeures rencontrées par les apprenants- infirmiers de la santé publique en langue française ? La principale difficulté des apprenants réside-t-elle dans la non-maîtrise du vocabulaire spécifique et la terminologie du domaine paramédical, ou bien dans le lexique général de la langue ? Quels sont les principaux besoins et attentes des apprenants-infirmiers de la santé publique en matière de la langue de spécialité ? Et quel système d'aide mettre en place ?

¹ Amir **MEHDI**, Université de Tiaret, amir.mehdi@hotmail.com & Djamaledine **NOUREDINE**, Université de Tiaret, djamaledine14@yahoo.fr

1. Français sur objectif(s) spécifique(s) : aperçu historique

L'histoire du français sur objectifs spécifiques remonte au début du siècle avec la parution du premier manuel en 1927, il s'agit en fait, d'un ouvrage intitulé *règlement provisoire du 7 juillet pour l'enseignement du français aux militaires indigènes* (Poulot, 2011), le français utilisé dans ce manuel est appelé carrément « Français militaire », il ne s'agit pas donc d'apprendre le français général mais plutôt un bagage réduit de mots et d'expressions précis dans le but de doter les militaires de compétences langagières les aidant à communiquer avec leurs supérieurs.

1.1. Français de spécialité : origine (s) et usage (s)

Le terme français de spécialité a été employé dans les années 1950 par les lexicologues. Le dictionnaire de didactique définit ce terme comme étant « *une expression générique désignant les langues qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier* » (Galissou & Coste, 1976, p. 511).

1.2. Français Scientifique

Dans le but d'affermir la place de la langue française face à l'émergence d'autres langues sur la scène internationale, la politique linguistique en France, depuis les années 50, s'est intéressée à de nouveaux publics étrangers susceptibles d'utiliser le français dans les domaines scientifiques et techniques. Dans ce sens, Holtzer (2004) affirme « *La désignation FST résulte d'une décision politique datant de la fin des années 1950, prise dans un contexte de défense des intérêts économiques de la France, dont les ex-colonies françaises.* » (P. 15). L'enseignement du FS (T)¹ a visé un public d'adultes ayant déjà reçu une formation scientifique dans leur langue maternelle, c'est-à-dire des apprenants – experts dans leurs domaines de spécialité, Moirand et Peytard (1992) signalent que « *le français scientifique et technique intervient pour permettre aux étudiants étrangers de disposer d'un vocabulaire précis pour se documenter au faire connaître leurs travaux* ». (p. 123).

2. Le Français Sur Objectifs Spécifiques (FOS) : origine (s)

L'origine du français Sur Objectifs Spécifiques (FOS) remonte aux travaux de Hutchinson et Waters dans leur fameux ouvrage *English for Specific Purposes* (1987), qui a commencé à gagner du terrain à partir des années 90, à travers son intérêt particulier aux besoins spécifiques des apprenants, qui sont souvent des adultes voulant poursuivre des formations ciblées en fonction de leurs besoins liés aux divers domaines de spécialité. J. P, Cuq (2003) définit le FOS comme étant « *né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures* » (p. 109).

2.1 Les spécificités du FOS :

Le FOS se caractérise par des spécificités qui doivent être prises en considération lors de l'élaboration des activités didactiques afin de garantir la mise en œuvre de toute formation, ces spécificités concernent cinq points fondamentaux (Mangiante & Parpette, 2004). :

2-2 Public (s) hétérogène (s) :

Les publics du FOS sont au nombre de trois catégories principales :

2.3 Des professionnels :

Cette catégorie concerne tous les domaines professionnels (affaires, médecine, tourisme, etc.), ces professionnels veulent faire du FOS pour pouvoir faire face à des situations authentiques en milieu professionnel.

2-4 Des étudiants :

¹ Français Scientifique et Technique

Ce sont souvent des étudiants non-francophones voulant poursuivre leurs études en français, ils s'inscrivent, soit dans une université francophone, soit dans une filière francophone dans leurs pays.

2-5 Des émigrés :

Ce sont des étrangers qui viennent s'installer dans un pays francophone dans le but d'améliorer leurs situations professionnelles et leurs conditions de vie.

3. De l'analyse des besoins spécifiques à la conception de systèmes d'aide à la compréhension

La compréhension nécessite la mobilisation des mécanismes traitant l'information au moment de la lecture. Ce traitement se réalise selon le plan suivant : l'identification des mots, l'identification des différentes caractéristiques locales et de surface, l'élaboration des unités de signification, la construction de la microstructure et de la macrostructure.

En effet, les apprenants-infirmiers se trouvent dans une situation problématique. Cette situation pèse généralement sur les activités de compréhension, à cause principalement du vocabulaire technique et spécialisé. L'automatisation relative au traitement de la structure de surface en langue étrangère n'est pas complètement acquise par rapport à la langue maternelle.

Ce constat nous pousse, en amont, à mettre en œuvre un audit afin de résoudre les difficultés éprouvées par ces apprenants lors de la compréhension de ces technocetes et de concevoir, en aval, des dispositifs d'aide ajustant le processus d'apprentissage en FLS.

Le didacticien d'une discipline telle que le français comme langue de spécialité doit avoir une posture de chercheur et s'appuyer sur des théories, en particulier, celles relevant du FOS et des sciences cognitives qui permettent d'analyser le fonctionnement des apprenants, mais aussi leur dysfonctionnement dans les processus de construction des connaissances, de compréhension et de production (Caillot, 1992 ; Denhière, Legros, Marianne & Thomas, 2000).

Bref, concevoir un système d'aide permet de faciliter la construction de la cohérence locale et globale de la signification (Just & Millis, 1994 ; Murray, 1995 ; Ben-Anath, 2005).

Enfin, ces apprenants-infirmiers ne cherchent pas à apprendre *LE* français mais plutôt *DU* français pour agir professionnellement, dans leur domaine.

D. Lehmann (1993) précise ceci : « *se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés* » (p. 116), d'où la nécessité d'analyser les besoins de ce public en vue d'élaborer des cours et des activités spécifiques pour ce domaine.

4. Hypothèses et démarches de recherche

Pour répondre à toutes ces questions nous émettons l'hypothèse suivante :

La principale difficulté des apprenants-infirmiers de la santé publique résiderait dans la compréhension du vocabulaire de spécialité.

Pour vérifier la validité de cette hypothèse, nous proposons à un groupe d'apprenants un test de niveau pour identifier leurs besoins langagiers et à la lumière des résultats du test proposé, nous envisagerons des activités didactiques de soutien (un système d'aide à la compréhension).

5. La démarche ingénierique :

5.1 Le contexte de l'enquête :

L'enquête de notre travail de recherche s'est déroulée au niveau de l'Institut National de Formation Supérieure Paramédicale de Tiaret à la fin du mois d'octobre.

5.2 Le public:

Pour obtenir un diplôme d’Infirmier de Santé Publique (ISP), les apprenants doivent accomplir une formation de trois ans suivie d’un stage pratique au niveau de l’hôpital public, la formation se divise en six semestres, les apprenants ont huit modules chaque semestre, tous dispensés en français.¹

Pour notre recherche nous avons choisi de travailler avec la promotion de première année qui comporte soixante apprenants, 39 filles et 21 garçons dont l’âge varie entre 18 et 25ans.

Nous faisons une description du test de positionnement et du dispositif didactique mis en place au profit de nos participants.

5.3 Présentation des séances de travail

Dans le but de mettre en place un système d’aide à la compréhension du vocabulaire de spécialité « le lexique médical » chez les apprenants de 1^{ère} année, nous avons proposé une activité à notre groupe composé de trente apprenants. Il s’agit en fait, d’un texte d’un niveau plutôt accessible sur le plan lexical, les apprenants sont appelés à lire le texte pour répondre aux questions qui y sont annexées pendant une heure, l’objectif est d’identifier le niveau de compréhension d’un document écrit.

6. Analyse des résultats :

	Réponses Correctes	pourcentage	Réponses ratées	Pourcentage
Question 1 (LS)	17	28,33%	43	71,66%
Question 2	37	62%	23	38 %
Question 3 (LS)	13	21,66%	47	78,33%
Question 4	30	50%	30	50%
Question 5 (LS)	19	31,66%	41	68,33%
Question 6	16	26,66%	44	73,33%
Question 7	35	58,33%	25	41,66%

Tableau .1. Le résultat du test proposé en pourcentage

¹ Nous avons remarqué que le français - langue générale- comme module est dispensé seulement en 1^{ère} année sous l’appellation « remédiation linguistique ».

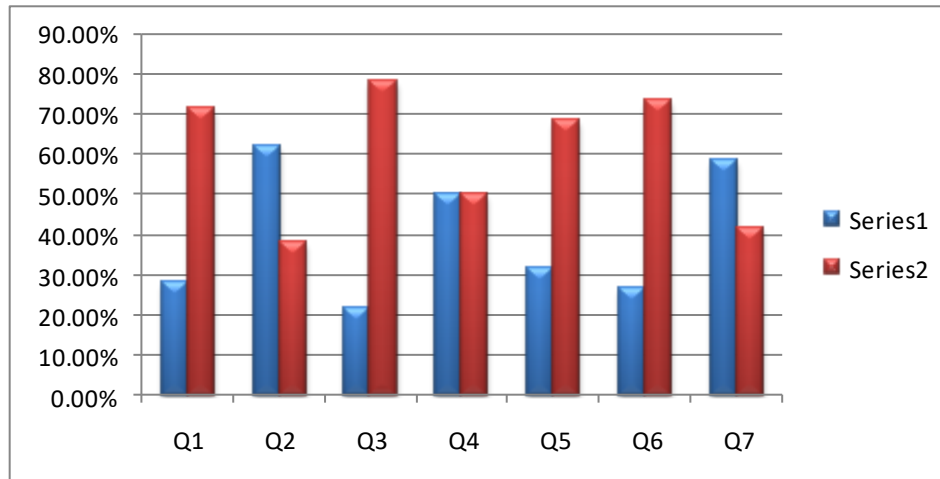


Figure.1. Les réponses aux différentes questions en pourcentage

Selon les données, pour la première question (donnez un titre au texte), 17 réponses correctes sur 60 possibles, soit un taux de 28,33%; concernant la deuxième question (à quoi renvoie le pronom y), 37 réponses correctes sur 60 possibles, soit un taux de 62%, ce qui signifie que la plupart des apprenants ont pu surmonter les difficultés relatives à l'utilisation du pronom « y » ; concernant la troisième question qui porte sur la compréhension, 13 réponses correctes sur 60 possibles, soit un taux de 21,66%, de même pour la quatrième question qui concerne l'usage du conditionnel où 30 réponses sur 60 possibles sont correctes, soit un taux de 50% ; pour la cinquième question qui porte aussi sur la compréhension, seulement 19 réponses sur 60 possibles sont correctes, soit un taux de 31,66% , cette question indique que le niveau de compréhension des apprenants peut parfois descendre en deçà du niveau moyen.

Pour la sixième question qui porte sur la signification d'un mot « technique » dans le texte, 16 réponses sur 60 possibles sont correctes, soit un taux de 26,66%; quant à la septième question qui consiste à chercher la nature grammaticale des mots soulignés, le taux a atteint 58,33%, soit 68 réponses correctes expliquant une fois de plus la difficulté des apprenants concernant la grammaire de la langue ; pour la dernière question ayant pour objectif de tester le niveau de production écrite des apprenants dont le résultat ne figure pas dans le tableau, nous avons choisi d'en mentionner quelques remarques dans la mesure où il est difficile de la représenter par des données chiffrées : la première remarque qui a attiré l'attention, c'est que la question a été délaissée dans 11 copies sur 30, quelques réponses ne dépassent pas les cinq, six lignes et parfois des phrases copiées entièrement du texte, à noter également la présence des erreurs de langue (grammaire et orthographe) dans presque la plupart des copies.

Toutes ces remarques ne font qu'expliquer les difficultés dont souffrent les apprenants-infirmiers de la santé publique quant à la langue générale et la langue de spécialité surtout.

7. Mise en place de systèmes d'aide à la compréhension

Nous avons mis ici quelques activités parmi d'autres pour illustrer les systèmes d'aide¹ qui ont été mis en place, après l'analyse des besoins, dans le cadre de la formation.

¹ Nous avons mis en place plusieurs activités afin d'y remédier, toutefois, nous citons ici que quelques activités à titre illustratif.

1- Exercice à trous

La stomatite

- Mettez les termes à la place qui convient :

Bains de bouche - anti infectieux spécifique - radiothérapie – muqueuse buccale.

Une stomatite est une inflammation de la elle peut être provoqué par une infection ou induite par certains médicaments ou une Un traitement des stomatites est un traitement symptomatique au moyen de Antiseptiques. Un traitement de la cause

2- Questions à choix multiples

Choisissez les bonnes expressions.

Le choc septique est dû à :

Une hémorragie.

Une insuffisance circulatoire origine infectieux.

Un choc vagal.

Une diarrhée grave.

Un capiluve veut dire :

Soin des pieds.

Soin des mains.

Soin qui permet la propreté des cheveux.

Une hypotension veut dire :

L'augmentation de la tension artérielle.

La diminution de la tension artérielle.

Une stabilité de la tension artérielle.

Une dyspnée veut dire :

Une difficulté respiratoire.

Un arrêt de la respiration.

Une respiration rapide.

L'incontinence urinaire veut dire :

L'émission involontaire d'urine par la vessie.

L'augmentation de volume des urines.

Une diminution de volume urinaire.

L'insuffisance cardiaque est :

Une arythmie cardiaque.

Un arrêt cardiaque.

L'incapacité du coeur pour fournir un bon débit sanguin pour l'organisme.

Le choc anaphylactique est :

Une défaillance circulatoire aigüe.

Une maladie infectieuse causée par une toxine bactérienne.

Une réaction allergique violente par l'organisme, elle peut être mortelle.

Conclusion

La réalisation de ce travail expérimental nous a permis d'avoir une idée globale sur les difficultés langagières rencontrées par les apprenants et la situation de l'enseignement du français médical dans un domaine assez intéressant, le paramédical en l'occurrence.

L'analyse des réponses obtenues avait pour objectif de mesurer le degré d'efficacité d'une démarche ingénierique sur l'apprentissage du français et de voir de plus près les

principales difficultés des apprenants ainsi que leurs besoins et attentes langagiers concernant la langue française comme langue d'enseignement.

L'analyse des résultats obtenus nous a montré que le problème des apprenants réside dans le lexique de spécialité dans la mesure où la majorité des apprenants n'a pas pu déduire la signification des termes et expressions de sa spécialité, néanmoins, le problème de la langue, (fautes de grammaire et d'orthographe ou même un problème de vocabulaire qui réduit le niveau de compréhension), apparaît comme évidence à prendre en considération dans toute intention de réforme ou de remédiation en faveur de ces apprenants.

Une autre remarque à retenir est l'écart qui existe entre le français enseigné pendant le cursus scolaire et le français enseigné dans la formation paramédicale, en effet, les apprenants ont reçu tout leur enseignement scolaire par le biais de la langue arabe, le français n'est qu'une matière comme les autres matières alors que dans la formation paramédicale le français devient une langue d'enseignement pour tous les modules, ce changement de statut de langue n'est pas sans conséquences et influence le niveau général des apprenants.

Bibliographie

- Alvarez, G. & Aupècle, M. (1977). *Français instrumental et français fonctionnel*, 101. Montréal: AUPELF.
- Ardouin, T. (2003). Des catégorisations de l'ingénierie de la formation à la naissance de l'archipel.
n.d, Master 1 SIFA. Université de Lorraine.
- Ardouin, T. (2013). *Ingénierie de formation*. (é. DUNOD, Éd.) Paris.
- Cuq, J. P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris: CLE International.
- Galisson, R. & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, France: Hachette.
- Gillet, P. (1998). *Pour une écologie du concept de compétence*. *Education permanente n° 135/1998-2*.
- Holtzer, G. (2004). Du français fonctionnel au français sur objectifs, histoire des notions et des pratiques. *Le Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers, Le français dans le monde*, 8-24.
- Khan, G. (1990). Un manuel pour l'enseignement du français aux militaires indigènes. *In BEACCO, J.-C, & LEHMANN, D.(dir) Publics spécifiques et communications spécialisées*, 97-103. Hachette.
- Le Boterf, G. (1990). *L'ingénierie et l'évaluation de la formation, édition d'organisation*. Paris.
- Le Boterf, G. (1998). *Evaluer les compétences. Quels jugements ? Quels critères ? Quelles instances ?*
Education permanente n° 135/1998-2.
- Le Boterf, G. (1999, novembre 24-25). Les défis posés à l'ingénierie de formation et à la production des expertises collectives. Quelles évolutions prendre en compte ? Quelles conséquences pratiques ? *Journée d'étude : Ingénierie des dispositifs de formation à l'international*. pp. 1, 2.
- Lehmann, D. (1993). *Objectifs spécifiques en langue étrangère*. Paris: Hachette. Lerat, P. (1995). Les langues spécialisées. *Linguistique nouvelle*. Paris: PUF.
- Mangiante, J. M. & Parpette, C. (2004). *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris: Hachette.
- Mehdi, A. (2012). *Connecteurs causaux et traitement inférentiel : Pour une approche didactique stratégique*. Edilivre, universitaire collection, France.
- Mehdi, A, Legros, D, & Benaïcha, F -Z. (2010). [Quelle procédure utiliser pour faciliter la construction de la cohérence de la signification globale d'un texte scientifique?](https://www.researchgate.net/profile/Denis-Legros/publication/290440125_Quelle_procedure_utiliser_pour_faciliter_la_construction_de_la_coherence_de_la_signification_globale_d'un_texte_scientifique?act=use_artifact&act=use_artifact), acte du colloque de Lille. [En ligne] : https://www.researchgate.net/profile/Denis-Legros/publication/290440125_Quelle_procedure_utiliser_pour_faciliter_la_construction_de_la_coherence_de_la_signification_globale_d'un_texte_scientifique/links/5698c39a08ae1c42790672cd/Quelle-procedure-utiliser-pour-faciliter-la-construction-de-la-coherence-de-la-signification-globale-dun-texte-scientifique.pdf

- Meignan, A. (2006). *Manager la formation*. (E. Liaisons, Éd.) Paris.
- Moirand, S., & Peytard, J. (1992). *Discours et enseignement du français*. Paris: Hachette.
- Perrenoud, P. (2002). *D'une métaphore à l'autre : transférer ou mobiliser ses connaissances. L'énigme de la compétence en éducation*.
- Porcher, L. (1976). Monsieur Thibaut et le bec Bunsen. *Études de linguistique appliquée*(23), 6-17.
- Qotb, H. A. (2008). Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par internet. 28.
- Richterich, R. (1985). *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*. Paris: Hachette.
- Poulot, B. (2011). L'enseignement du français aux troupes coloniales en Afrique. *Revue historiques des armées*, (265), 14-23.
- Wittorski, R. (1998). *De la fabrication de compétences*.
- Wittorski, R. (2012). *Analyse du travail et production des compétences collective ; par Christophe Parmentier ; ingénierie de la formation* (éd. 2 édition EYROLLES).

Annexe

Le texte proposé

Cloner des plantes, personne n'y voit de mal. Le clonage des animaux nous dérange un peu plus, mais on cesse d'y penser dès qu'on parvient à dépasser son anthropomorphisme* car c'est bien l'idée du clonage de l'homme qui fait peur. Pourquoi ?

« Depuis plusieurs années, nous assistons à la naissance d'une nouvelle utopie* », dit Lucien Sfez, professeur de sciences politiques à la Sorbonne, celle d'une « santé parfaite », d'un corps à jamais purifié de ses mauvais gènes, vivant sur une planète aux équilibres parfaitement contrôlés, un corps immortel ou, du moins, vivant toujours plus vieux mais en pleine santé. Un corps qui retrouverait la pureté d'Adam avant la chute. Dans la logique de cette utopie, le clonage d'un individu génétiquement parfait serait une sorte d'aboutissement, l'achèvement de la maîtrise de l'homme sur la nature, but que la science et la technique se sont assigné depuis leur naissance. Pure fiction, certes, mais la communauté scientifique, y travaille très concrètement. La fascination est grande, les enjeux économiques sont énormes. La sécurité sociale ne peut que souhaiter le triomphe de la médecine prédictive, qui empêcherait la naissance de trop d'individus à risque.

Qu'est-ce- qui nous retient donc d'adhérer sans réserve à ce projet ? Est-ce le sentiment confus d'être en présence d'une vision totalitaire de l'homme – et du monde – d'autant plus ambiguë qu'elle est « objectivement » bonne pour la santé ? Pour Lucien Sfez, « l'interdit qui pèse sur le clonage de l'homme est avant tout religieux. » Derrière toute position humaine se cache une position religieuse. Malgré les apparences, la religion est restée très forte. Seul Dieu peut créer la vie, ou donner la mort. Qui s'aventure à usurper ce pouvoir s'expose à la colère divine.

Le clonage n'est pas seulement la transgression d'un interdit divin. Ses conséquences bouleversent les fondements de la société. « Au niveau anthropologique, on ne sait plus si le clone est le fils ou le frère de l'original, ce qui anéantit la notion même de filiation. C'est la fin de la famille engendrée, portant la fin de l'interdit de l'inceste et de la loi du père. »

Le clonage signifierait-il la fin de la société humaine ? « Oui, parce qu'il n'en resterait qu'un conglomerat* d'individus identiques. Mais on peut tempérer ce pessimisme : le clone et l'original peuvent ne pas être semblables puisque les êtres vivants sont malléables, influencés par l'environnement jusqu'au plus profond de leur corps ».

Sciences et Vie N° 956, mai 2007, p. 9

Amir MEHDI est maître de conférences (HDR) en didactique des langues au département des lettres et langues étrangères, faculté des lettres et des langues, Université de Tiaret, Algérie. Ses travaux de recherche, qui s'inscrivent dans le champ

de la didactique et de la psychologie cognitive, portent notamment sur le FOS, les collocations, les connecteurs logiques et sur l'enseignement du français dans le contexte algérien.

Il est auteur d'une dizaine de publications sur ces sujets et de deux ouvrages édités à Paris :

- Le premier en 2012 intitulé « *connecteurs causaux et traitement inférentiel : pour une approche didactique stratégique* » (Edilivre, 2012)
- Le second – actes de colloque sous sa direction- en 2021 intitulé « *Réflexion épistémologique autour du concept de Problématique de recherche : De la conception théorique à la mise en œuvre pratique* » (Publiwiz, 2021).

Djamaleddine NOUREDINE est maître de conférences (HDR) en didactique des langues au département des lettres et langues étrangères, faculté des lettres et des langues, Université de Tiaret, Algérie. Ses travaux s'inscrivent dans le domaine de la didactique de l'écrit. Ils portent, plus exactement, sur les difficultés que rencontrent les apprenants en compréhension et en production écrite du FLE. L'analyse des processus cognitifs mis en œuvre et l'impact des pratiques pédagogiques sur le déclenchement de ces processus constituent les deux principaux objectifs assignés à ses recherches. Il est auteur d'une dizaine de publications sur ces sujets et d'un ouvrage édité en Algérie intitulé « *introduction à la linguistique* » (Qurta, 2021)